

n° 2 - 16 octobre 2009

Meurthe-et-Moselle

Face à la surdité du pouvoir, la colère des retraités s'amplifie

# LES RETRAITÉS / FLOUES

Aufourd'hui La page SYNDICAUE En Meurthe-et-Moselle : sur 730 000 habitants, 150 000 ont plus de 60 ans.

Peut-on oublier leur existence?

LE VIEILUISGEMENT

## La vérité sur les retraites

- \* 43% des retraités ne sont pas imposables.
- \* L'étude de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques en 2006 sur des données de 2004 montrent que le montant brut moyen des pensions est de 1 296 € par mois, le montant des retraites des femmes étant inférieur de 38 % à celui des hommes (1 020 € contre 1 636 €).

Par comparaison, le coût moyen des tarifs d'hébergement en maison de retraite est supérieur à  $1600 \in$ .

- \* Sur l'échantillon des Personnes Agées vivant à domicile, bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie fin 2008, (soit 9994 personnes en Meurthe-et-Moselle),
  - □ 9% ont des revenus mensuels inférieurs à 682,66 €
  - □ 4% perçoivent plus de 2720,48 €
  - □ 87% perçoivent entre 682,67 € et 2720,47 €



#### Le revenu des ménages de retraités :

- \* Le revenu médian des ménages, de plus de 70 ans, en Meurtheet-Moselle, est de 1123 € :
- $\ \square$  10 % de l'ensemble de cette population perçoit moins de 692  $\mbox{\footnotember}$
- □ 10 % des ménages de plus de 70 ans perçoit plus de 2015 €.



\* Les 3/4 des ménages de plus de 75 ans ont des revenus inférieurs à 1500 € mensuels

□ 39,7 % ont des revenus inférieurs à 1019 €, dont 7,3 % inférieurs à 633 €, □ 35,1 % ont des revenus compris entre  $1019 \in \text{et } 1466 \in$ ,

□ 25,3 % ont des revenus supérieurs à 1466 €.

### « Un raz-de-marée de pauvreté...

... provoqué par la crise », assure Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire Français.

«Désormais, aux populations précaires traditionnelles viennent s'ajouter beaucoup de jeunes... Nous avons de plus en plus de travailleurs pauvres... et aussi des familles immigrées et des personnes âgées de plus en plus précaires car leurs salaires ou leurs retraites sont ridicules par rapport aux prix des loyers et des produits alimentaires.»

Extrait d'un article de l'Est Républicain du 3 septembre 2009.

#### Maltraitance / Bientraitance

En Maison de retraite, une durée de 10 minutes pour effectuer une toilette ou un soin engendre automatiquement de la maltraitance.

Il en est de même des conditions dans lesquelles vivent certains aidants familiaux ou professionnels surmenés, stressés, voire épuisés.

C'est pourquoi nous voulons une véritable politique d'accompagnement de l'âge financée par la solidarité nationale. C'est ce que nous ferons valoir au cours des rendez-vous départementaux, particulièrement lors des Assises du 26 octobre 2009 sur la Bientraitance.













A conserver précieusement pour le jour où vous aurez pris de l'âge. Ne pas jeter sur la voie publique













**16 OCTOBRE 2009** 

# Les retraités poursuivent leur mobilisation

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CFE CGC, CGT, FSU, UNSA et FGR FP de M&M se sont réunies pour analyser la situation économique et sociale plus spécialement marquée par le développement du chômage et la dégradation continue de la protection sociale dont sont bénéficiaires les retraités comme les salariés

Elles affirment que les retraités, comme les salariés, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Unanimement elles demandent au gouvernement de répondre aux revendications prioritaires des retraités :

- □ le maintien et la revalorisation du pouvoir d'achat pour tous largement affecté par les hausses de prix enregistrées en 2008, le rattrapage de la revalorisation des pensions pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, l'augmentation abusive du prix du forfait hospitalier et le déremboursement de nouveaux médicaments, dont les retraités sont les principales victimes.
- □ Un effort particulier envers les retraités ayant les revenus les plus modestes. Il faut assurer un minimum de pension au niveau du SMIC et relever le minimum de pension de réversion à 75% de la pension initiale;
- □ l'abandon du projet de décret gouvernemental libéralisant et augmentant le coût de l'hébergement dans les maisons de retraite publiques et à but non lucratif et donc du reste à charge, créant des disparités entre personnes hébergées et consolidant les inégalités territoriales ;

- ☐ des mesures concrètes mettant fin aux dépassements abusifs des honoraires médicaux,
- □ le maintien d'un service public de proximité et de qualité (Poste, hôpitaux...) assurant notamment la mise en place effective et généralisée de permanences de soins de qualité accessibles à tous ;
- une répartition équilibrée des professionnels de santé sur tout le territoire ;
- l'amélioration des réponses à la hauteur des besoins des personnes en situation de perte d'autonomie à leur domicile et en établissement sur la base d'une organisation nationale collective et solidaire.

La réalité de la situation des retraités en M&M conduit les organisations syndicales de retraités CFDT , CFE CGC, CGT , FSU , UNSA et FGR FP à poursuivre leur démarche unitaire afin d'obtenir des réponses concrètes aux besoins réels des retraités.

Elles s'adressent aux pouvoirs publics (Préfet) et aux Elus (Députés et Sénateurs) pour qu'ils appuient lors des débats et des votes du budget et du plan de financement de la Sécurité Sociale les revendications exprimées cidessus afin qu'elles soient prises en considération et particulièrement pour un respect du droit à des conditions de vie décentes des plus âgés.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT LES RETRAITES A PARTICIPER NOMBREUX AUX
RASSEMBLEMENTS DU 16 OCTOBRE 2009

A LA SOUS PREFECTURE DE BRIEY A 15 HEURES

PLACE STANISLAS A NANCY A 14 H 30